

Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Acquérir les outils et compétences nécessaires à la gestion d'un service interne de sécurité privée ou à une entreprise de sécurité privée.

OBJECTIFS

Devenir encadrant de l'activité de sécurité privée

COMPÉTENCES VISÉES

- connaissance des technologies ;
- apprentissage de la gestion et de la comptabilité ;
- formation juridique de base pour la direction d'un service ou d'une entreprise : droit social, droit civil, droit pénal et criminologie ; Connaissance approfondie de la réglementation propre aux activités de sécurité privée.

Programme

ORGANISATION

La formation est annuelle et se déroule les mardis et mercredis en faculté du premier mardi de septembre à la première quinzaine de juillet. Le reste du temps est dédié à l'alternance, à l'activité professionnelle ou aux stages. Le

stage est obligatoire. La durée recommandée est d'au moins 6 mois, ou plusieurs stages successifs.

La scolarité est évaluée au cours de l'année par des examens écrits ou oraux. Elle comprend également des interventions non évaluées mais l'assiduité est obligatoire à tous les événements organisés par l'équipe pédagogique.

Les étudiants sont ainsi tenus d'assister au colloque annuel organisé par le diplôme.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Voir description ci-dessus

Stages et projets tutorés :

Un projet tutoré est organisé en groupe et encadré par un enseignant. Les groupes doivent monter une proposition de réponse à un appel d'offres en matière de sécurité privée.

Admission

Etudiants avec une forte motivation pour le domaine de la sécurité.

Professionnels de la sécurité privée ou publique, souhaitant évoluer dans leur formation continue.

PRÉ-REQUIS

Résidence et stage ou alternance en région île de France uniquement.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Avoir un lien avec la sécurité privée ou publique.

Le dossier d'admission prend en compte les résultats précédents obtenus ainsi que le déroulé de la dernière formation ayant conduit à l'obtention d'un diplôme (assiduité, sérieux, progrès et résultats durant cette formation...)

La commission pédagogique rend un avis d'admission sous réserve d'obtention du diplôme en cours.

ATTENDUS

Les personnes intéressées sont invitées à candidater même en l'absence de résultats définitifs, la commission pédagogique étant consciente de cette situation.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

UPC : DU gestion de la sécurité-sûreté dans l'espace ouvert au public

Masters en sécurité

Concours administratifs

TAUX DE RÉUSSITE

94 % entre 2012 et 2016

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Encadrement- gestion – RH de services internes de sécurité privée

Possibilité d'obtention de l'agrément dirigeant d'une entreprise de sécurité privée

Contacts

Responsable

Sylvie Jouniot
sylvie.jouniot@u-paris.fr

Gestionnaire de Scolarité

bureau de licence professionnelle DEG
lp.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Formation continue

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

60

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation